



HAL
open science

Les forces armées de Côte d'Ivoire : portrait d'un dispositif fragile

Bruno Clément-Bollée, Marie Miran-Guyon

► **To cite this version:**

Bruno Clément-Bollée, Marie Miran-Guyon. Les forces armées de Côte d'Ivoire : portrait d'un dispositif fragile. *Afrique Contemporaine*, 2017, 263-264 (3), pp.281. 10.3917/afco.263.0281 . halshs-02353895

HAL Id: halshs-02353895

<https://shs.hal.science/halshs-02353895>

Submitted on 7 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES FORCES ARMÉES DE CÔTE D'IVOIRE : PORTRAIT D'UN DISPOSITIF FRAGILE

Entretien avec Bruno Clément-Bollée, réalisé par Marie Miran-Guyon

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2017/3 N° 263-264 | pages 281 à 306

ISSN 0002-0478

ISBN 9782807390881

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-281.htm>

Pour citer cet article :

Entretien avec Bruno Clément-Bollée, réalisé par Marie Miran-Guyon « Les forces armées de Côte d'Ivoire : portrait d'un dispositif fragile », *Afrique contemporaine* 2017/3 (N° 263-264), p. 281-306.
DOI 10.3917/afco.263.0281

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les forces armées de Côte d'Ivoire : portrait d'un dispositif fragile

Entretien avec Bruno Clément-Bollée

Les mutineries de 2017 ont ravivé les craintes d'un retour des armes sur la scène politique ivoirienne, alors que la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) et l'opération de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) avaient été conduites, au sortir de la crise post-électorale de 2010-2011, pour fluidifier le retour des militaires en caserne et le retour d'ex-combattants à la vie civile. Hier comme aujourd'hui, la question des forces armées reste centrale, quoique méconnue. Entretien avec le général Bruno Clément-Bollée, qui fut, entre autres fonctions, commandant de l'opération française Licorne en 2007-2008, directeur de la coopération de sécurité et de défense au ministère français des Affaires étrangères (2010-2013) et conseiller du directeur ivoirien de l'autorité pour le DDR (2013-2016).

Une armée faible, héritage d'Houphouët-Boigny

Marie Miran-Guyon [MMG] : Quelle a été l'évolution des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) depuis l'indépendance du pays ?

Général Bruno Clément-Bollée [BCB] : Le passage en revue des différentes présidences permet de bien comprendre les mutations qui se sont opérées dans la structuration des forces armées ivoiriennes. Il faut donc commencer par l'époque d'Houphouët-Boigny au lendemain de l'indépendance, avec le choix délibéré du président ivoirien de faire confiance à l'ancien colonisateur, la France, et de s'appuyer sur lui, d'une façon presque caricaturale. Pour rappel, vingt ans après les indépendances, une moitié de ministères ivoiriens était encore tenue par des Français, et seuls deux ambassadeurs de France tiennent le poste sur une période de trente-quatre ans. Par ailleurs, le président avait pris des dispositions pour que le français soit enseigné partout dans le pays.

L'option sécurité n'avait pas échappé à ce choix. Plus qu'à son armée, c'est à la France qu'Houphouët-Boigny faisait confiance. La structuration des

Cet entretien a été réalisé avec
Bruno Clément-Bollée.

par **Marie Miran-Guyon**, les 7 et
27 septembre 2017 à Paris.

forces françaises en Côte d'Ivoire avait été pensée pour aider le pouvoir ivoirien en cas de difficulté, dont la possibilité d'évacuer le président en cas de force majeure. Ainsi le 43^e BIMA¹ était-il équipé d'un hélicoptère qui avait cette mission prioritaire. De même, un « peloton lagune » avait pour mission d'évacuer le président par voie maritime vers l'aéroport si besoin. On se souvient aussi de l'existence du tunnel reliant la résidence du président à celle de l'ambassadeur de France. Enfin, dans le même esprit, l'implantation géographique du 43^e BIMA, jouxtant l'aéroport avec accès direct sur la piste, devait faciliter une éventuelle évacuation.

Ce choix sécuritaire était fait au détriment de son propre système de sécurité collective. Ainsi les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) furent-elles volontairement structurées de manière à ne pas avoir la capacité d'un outil trop fort. Cela veut dire des cadres de confiance, bien choisis et achetés ; les domaines de la formation et de l'entraînement quasi ignorés ; des forces militaires volontairement sous-équipées. Le président se méfiait peut-être de forces nationales un peu trop performantes en mesure de le dégager. Aussi, jusqu'à la fin de l'ère Houphouët-Boigny, les FANCI se sont révélées être un outil faible, mal structuré, mal ou pas vraiment commandé. En outre, un système de primes (pas de mission sans prime) a introduit de mauvaises habitudes en matière de motivation et de comportement. Pour un soldat, la mission est sacrée, son succès ne peut dépendre d'une telle disposition.

À noter également l'absence, à l'époque, d'unités de type « gardes pré-toriennes », qui n'apparaîtront que plus tard. Autour d'Houphouët-Boigny, pas de groupe de sécurité présidentielle outrageusement bien équipé, bien formé et surentraîné en charge de la sécurité du régime et de son président. Le choix s'est porté sur l'ancien colonisateur.

Avec le président Bédié, de 1994 à 1999, ce choix est maintenu, mais plus par routine que par conviction. Ce n'était pas mûrement réfléchi comme avec Houphouët-Boigny. Cela a provoqué une sorte d'endormissement. Baissant la garde, il y a eu moins de vigilance sur les questions sécuritaires. Le coup d'État de 1999 a réveillé tout le monde, et d'ailleurs le président fut évacué par le 43^e BIMA, conformément au plan prévu par son prédécesseur.

MMG : N'y a-t-il pas eu sous Bédié un processus « d'akanisation » de l'armée ?

BCB : Faut-il parler « d'akanisation » ou de « baoulisation » ? Car les Agnis, notamment de la région d'Aboisso, par exemple, ont payé longtemps et cher leur tentative de sécession au lendemain de l'indépendance. Le président Houphouët-Boigny les réprima sévèrement, le roi du Sanwi s'en souvient encore. Alors y a-t-il eu « baoulisation » ? Il est vrai que les chefs militaires sont plutôt des Baoulé et que, plus globalement, ce sont des gens du Sud-Est qui sont à la

1. Bataillon d'infanterie de marine.

tête des autres forces sécuritaires. Mais *grosso modo*, le système Bédié reste dans la continuité, sur un mode passif.

Le coup d'État de 1999 vient ensuite accélérer la déstructuration de cette armée qui n'était déjà pas bien solide. Il provoque une sorte de césure. Bref, Bédié laisse, en partant en 1999, une armée toujours déstructurée, faible et mal commandée, mais surtout dans la tourmente, bien loin de forces armées nationales dignes de ce nom.

MMG : L'armée n'avait pas de cohésion à l'échelle nationale ?

BCB : Non, et finalement on paye encore aujourd'hui ces trente-trois années de présidence Houphouët-Boigny. Pas d'habitus de cohésion nationale au sein des forces armées. Or, la cohésion et l'esprit de corps sont essentiels, notamment quand arrive l'heure du combat !

Vient ensuite l'époque Gueï : un général prend le pouvoir. Robert Gueï est un Dan de l'extrême Ouest, un Mandé du Sud donc, dont le territoire se situe entre celui des Mandés du Nord et celui des Krous au Sud. L'époque Gueï est trop brève pour que s'attache à son nom une quelconque restructuration de l'armée. Le souci du moment est d'asseoir la stabilité politique, tout se concentre là-dessus et l'armée ne fait pas parler d'elle, si ce n'est quand même à propos de mutineries, dues, déjà, à des primes non réglées. On paye les mauvaises habitudes prises d'acheter le soldat pour qu'il remplisse sa mission.

Présidence Gbagbo : émergence d'une armée de régime

Laurent Gbagbo arrive au pouvoir en 2000. Sans s'attarder sur les conditions politiques après des élections jugées calamiteuses, un changement majeur, d'ordre structurel, est à noter pour les forces armées. On passe d'une armée faible, certes, mais dite « nationale », à une armée de régime. La restructuration va viser à constituer, en parallèle aux forces nationales toujours aussi faibles, des unités particulières bien structurées, commandées, formées, entraînées et équipées, pour servir et protéger un régime plus que la nation.

MMG : Dès 2000 ou après les événements de 2002 ?

BCB : Dès 2000, à l'arrivée de Gbagbo au pouvoir. Et là, il faut parler d'une « bété-isation », et plus globalement d'une « krou-isation » des forces de sécurité. Les cadres militaires sont majoritairement originaires du sud-ouest du pays. Le passage à une armée de régime est naturellement allé de pair avec cette ethnicisation, du moins pour les postes à responsabilité. On ne fait confiance qu'aux siens. Pour autant, les forces armées restent toujours aussi faibles. En parallèle sont créées des structures spécifiquement dédiées au service et à la protection du régime comme le Centre de commandement des opérations de sécurité (CECOS), unité de gendarmerie de sinistre mémoire. Les choix de

cette époque sont très dommageables, créant une faille grandissante entre ces groupes spéciaux surarmés, suréquipés et surentraînés, agissant directement aux ordres de la présidence, et le reste de l'armée.

MMG : Qu'en est-il des relations avec l'armée française ?

BCB : Il y a alors une coopération militaire classique, opérationnelle et structurelle, qui perdure jusqu'en 2004. Les événements de novembre 2004, qui ont suivi la très contestable opération ivoirienne « Dignité », marquent une certaine rupture avec la France avec le retrait des coopérants militaires français et plus largement la fermeture de toute coopération d'ordre sécuritaire. Elle ne sera rétablie qu'avec le président Ouattara en 2011.

MMG : A-t-il été question de fermer le 43^e BIMA ?

BCB : Le 43^e BIMA n'a jamais été fermé. En 2002, il a été le premier dispositif sécuritaire français mis en place face au désordre, puis il a été très rapidement intégré à l'opération française Licorne. Le dispositif a ensuite évolué, et c'est d'ailleurs pendant mon commandement, en 2007-2008, que le 43^e BIMA a été définitivement intégré aux Forces françaises de Côte d'Ivoire, alors représentées par la seule force Licorne. Progressivement, l'entité 43^e BIMA, force permanente, a été effacée au profit d'une opération qui, elle, n'avait pas vocation à durer.

Mais entre 2002 et 2010, il y a surtout ancrage sur le terrain de deux armées, FANCI au sud et Forces armées des Forces nouvelles (FAFN) au nord, toutes deux très fortement ethnicisées. La fracture est consommée, l'outil national n'existe plus. La légitimité des FANCI tient à ce qu'elles prennent leurs ordres auprès du président Gbagbo, légalement élu. À noter qu'en 2002, environ 400 militaires FANCI, tous originaires du Nord, désertent et rejoignent les FAFN – essentiellement des militaires du rang et des sous-officiers. En revanche, très peu de chefs font ce choix, on peut les citer sur les doigts d'une main. Deux sont emblématiques : les colonels Soumaïla Bakayoko, qui deviendra le chef d'état-major des FAFN et Michel Gueu, qui deviendra le chef d'état-major particulier du président Ouattara. Ces deux personnalités, le premier est sapeur quand le deuxième est cavalier, ont eu une formation solide – Saint-Cyr, École d'application, École de guerre – ; il n'y a quasiment pas d'autre officier solidement formé côté FAFN.

MMG : N'y a-t-il pas eu d'officiers formés au Burkina Faso ou prêtés par ce pays pour aider à structurer l'armée FAFN ?

BCB : Non, ou alors du bricolage de circonstance, mais pas de coopération établie. À noter quand même un soutien en équipement et en facilité d'organisation, au-delà d'un soutien politique discret mais solide et inconditionnel.

Côté FANCI, en revanche, tout le système militaire avait bénéficié de notre coopération.

Présidence Ouattara : reconduction d'une armée de régime

Lorsque le président Alassane Ouattara arrive au pouvoir en 2011, il a deux blocs face à lui. L'un est structuré, toutes proportions gardées car il est le perdant, l'autre est constitué d'une juxtaposition de bandes disparates et sans instruction aux ordres de chefs sans formation, les commandants de zones ou « com'zones » (cf. ci-après). C'est une situation extrêmement difficile et délicate.

Globalement, le système Ouattara reprend le système Gbagbo. Alors qu'on pensait à une restructuration profonde et organisée, s'appuyant sur un modèle classique en sortie de crise, combinant réconciliation, « Désarmement, démobilisation, réintégration » (DDR) et Réforme du secteur de la sécurité (RSS), on a plutôt assisté à la mise en place d'une nouvelle armée de régime, avec constitution d'outils particuliers, mieux entraînés et mieux équipés, jouissant d'une totale confiance du chef de l'État. Il en est ainsi du Centre de coordination des décisions opérationnelles (CCDO), des Forces spéciales, du Groupement de sécurité présidentielle (GSPR), etc. Le CCDO est, d'une certaine manière, la réplique malinké du CECOS bété de l'ère Gbagbo. Ces unités échappent au contrôle de l'armée et sont placées directement sous subordination de la présidence. Le président est alors en charge de la Défense, aidé par un ministre qui n'est que délégué à la Défense. Ce n'est plus le cas depuis juillet 2017, depuis qu'Ahmed Bakayoko a été nommé ministre d'État de la Défense. Son prédécesseur, Alain-Richard Donwahi, nommé fin 2015, était encore ministre délégué.

MMG : Quel est l'état des forces armées ivoiriennes au sortir de la crise postélectorale de 2010-2011 ?

BCB : En avril 2011, quand le président Ouattara arrive à asseoir son pouvoir, l'armée est dans un triste état. Il y a d'un côté les ex-FANCI, l'armée de Gbagbo. En son sein, les cadres militaires trop compromis dans le système Gbagbo fuient au Ghana (comme les cadres politiques). Les hommes du rang qui ne se sentent pas à l'aise avec le nouveau régime partent plutôt au Liberia. Ceux qui restent sont les loyalistes, les militaires qui ont suivi le président Gbagbo parce qu'il était le président élu. Ils ne sont pas forcément krous, beaucoup sont akans, peu sont originaires du Nord. Ils ont peut-être eu le tort de suivre Gbagbo un peu trop longtemps et, à l'image de leur chef d'état-major, le général Philippe Mangou, ils ont officiellement présenté leur pardon au président Ouattara. Ils sont restés dans l'armée, mais les officiers parmi eux n'ont jamais pu bénéficier d'une deuxième chance. Le nouveau régime ne leur a jamais pardonné ; au-delà du déclaratoire, il n'y a pas eu la moindre réconciliation au sein de l'armée. Nombreux sont ceux qui sont restés chez eux les premières années, tout en continuant à être soldés. Ces officiers n'ont jamais pu accéder

par la suite à des postes de responsabilité ou ont été confinés dans des postes de seconde zone. C'est d'autant plus dommage qu'ils étaient alors les seuls officiers compétents, bien formés dans les académies européennes ou américaines. Ils avaient bénéficié de nombreux stages de haut niveau et étaient pour beaucoup d'excellent niveau. Ils ont été les laissés-pour-compte de cette armée nouvelle.

Le reste des FANCI a rejoint les rangs et a formé avec les FAFN les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).

Portrait des FAFN, armée de circonstance

En regard des FANCI, il y a donc les FAFN. Cette armée n'en est pas vraiment une. Recrutés directement sur le terrain, non formés, mal équipés, les soldats des FAFN obéissent à leurs commandants de zone, ou « com'zones² ». Ces chefs, de très bas niveau, militaires du rang ou sous-officiers, parfois analphabètes, se sont imposés par leur comportement et la crainte qu'ils inspiraient. Ce sont des chefs de bande à défaut d'être des vrais meneurs d'hommes, même si certains jouissent d'une réelle popularité au sein de leurs troupes. Quant à ces dernières, elles comptaient beaucoup moins d'hommes qu'annoncé. En 2007-2008, alors que je commandais la force Licorne, nous les estimions à 3 000 hommes tout au plus. Ils étaient pour l'essentiel des jeunes sans emploi, oisifs, parents de com'zones, originaires de Bouaké et des petites villes du Nord.

La région sous contrôle FAFN était plus étendue que celle sous contrôle FANCI. Ce territoire a été découpé en dix zones, chacune dirigée par un commandant imposant son propre régime de fonctionnement, de discipline, reconstituant de fait un système d'armée féodale. Passer d'une zone à l'autre, c'était comme franchir une frontière. Chaque com'zone tenait son fief en coupe réglée, avec son propre système de tarification aux checkpoints, à la grande exaspération des populations qu'ils étaient censés protéger. J'ai constaté cela *de visu*. Quand un paysan dans sa campagne voulait aller vendre un poulet à Bouaké, il traversait un premier checkpoint au sortir de son village où il payait un droit de passage, un deuxième checkpoint à l'entrée de Bouaké, un troisième sur la place du marché, un quatrième quand il repartait de Bouaké et un cinquième quand il rentrait dans son village. Cela devenait infernal. L'armée FAFN, non rémunérée, se payait sur la bête. En fait d'armée, il faut plutôt parler de juxtaposition de dix bandes organisées, dont les capacités de dangerosité potentielle étaient néanmoins importantes.

MMG : Qu'advenait-il de l'exploitation des richesses de cette zone nord ?

BCB : Elle profitait aux com'zones et au cercle des proches que chacun entretenait autour de lui, sorte de garde prétorienne forte de deux cent à trois cents

2. Voir le « Repère » d'Aline Lebœuf, p.258.

GBICH!



FOULOSOPHIE

Quand la femme se déchaîne, même le diable prend des notes.

ARMÉE DE CÔTE D'IVOIRE, MERCENAIRES OU MILITAIRES ?



SHOWBIZ

SIDIKI DIABATÉ HUMILIÉ
DANS UNE DISCOTHÈQUE

VITALE, LA PAGE ELVIS
SECONDE TOURNÉE ?

UN HOMME DE DIEU AU
SECOURS DE GUÉHI VEH

Gbich ! Gbich !, qui se dit « le journal d'humour et de BD qui frappe fort », est le premier hebdomadaire satirique ivoirien à avoir vu le jour, en 1999. Sur cette une de mars 2017, deux soldats, à gauche, entonnent l'hymne national, « L'Abidjanaise », tandis que deux autres, à droite, dont l'un rondelet, scandent leurs propres revendications financières (« ADO » est l'acronyme d'Alassane Dramane Ouattara). Le soldat du milieu, procédant au lever du drapeau ivoirien, est perplexe : les soldats sont-ils des militaires servant l'État ou des mercenaires servant leurs propres intérêts ?
Une du *Gbich !*, n° 905, 9-17 mars 2017.

fidèles. Mais pas au reste de l'armée, soldats de circonstance utilisés seulement en fonction des besoins, notamment sur les checkpoints.

En ce qui est des combats, il n'y en a quasiment pas eu. Il faut retenir en effet qu'au cours des dix années de la crise ivoirienne, il y a eu très peu de périodes de réel combat, avec affrontement de troupes, et encore, toujours sur des zones géographiquement réduites, jamais sur l'ensemble du territoire. Ainsi, en 2002, seulement Abidjan, Bouaké et Korhogo ont connu des affrontements, dans des endroits très localisés et pas plus de trois jours. La deuxième période de combats entre troupes a été l'opération Dignité en novembre 2004, elle aussi de très courte durée, sur quelques points de la zone de confiance. En tout, à peine trois jours de combats localisés avant que cela ne dérive en affaire franco-clan Gbagbo à la suite du bombardement d'un camp logistique français à Bouaké. Enfin, la troisième période de combats est l'épisode de la crise post-lectorale : il n'y a eu que de brèves escarmouches parce que le système Gbagbo s'est très vite écroulé. C'est pourtant au cours de cette période qu'il y a eu le plus de tués, des civils majoritairement, davantage à la suite d'exactions contre la population que lors de combats entre unités militaires. Au plan militaire proprement dit, cette guerre n'en fut pas vraiment une.

Pour résumer, le système FAFN, c'était une armée de circonstance, composée de bandes mal structurées, mal équipées, mal commandées, sans cohésion, au comportement éthique douteux, suivant en cela leurs chefs. Le général Bakayoko, chef d'état-major, avait les pires difficultés à tenir ses dix com'zones. En témoigne un épisode au cours duquel la force Licorne a dû intervenir en juin 2008 pour éviter une querelle entre com'zones qui aurait pu se terminer en affrontement sanglant. Les commandants Wattao et Ouattara Morou voulaient s'emparer des mines de Séguéla. La force Licorne est intervenue pour éviter les combats entre Koné Zakaria, commandant la zone de Séguéla, et Wattao et Morou Ouattara. On a frôlé de drame. Pourtant, tous étaient du même camp. Licorne a fait geler l'avancée des troupes et organisé l'évacuation de Koné Zakaria pour laisser la place à Wattao.

MMG : Les com'zones n'avaient-ils pas tous le même patron politique ?

BCB : Il y avait des sensibilités différentes entre eux et, en fait, de réelles rivalités sur le terrain. Cela se voyait peu à ce moment-là, mais c'était parfois violent.

Le chantier de la nouvelle armée, les FRCI

La situation sécuritaire du pays pendant la crise postélectorale était épouvantable. Quand les FAFN sont descendues sur Abidjan, ce n'était pas beau à voir. Une fois la ville conquise, les com'zones y ont répliqué leur système mis en place au Nord. Abidjan a été découpée en quartier et chaque com'zone s'est octroyé son fief et l'a mis en coupe réglée. En 2012, on voyait encore des checkpoints partout dans la ville. On en comptait jusqu'à dix sur le pont Houphouët-Boigny.

À 1 000 francs CFA en moyenne par checkpoint, l'addition pouvait être lourde pour un passage. C'était ça Abidjan au lendemain de la crise postélectorale. C'est sur ces réalités que le président Ouattara a dû lancer le chantier de la reconstruction. Inutile de vous dire que les premières séances pour essayer de reconstruire la nouvelle armée – les FRCI – ont été assez délicates.

Petit retour en arrière en mars 2007 : les acteurs ivoiriens surprennent la communauté internationale en décidant de s'emparer de la sortie de crise et demandent à celle-ci non plus d'imposer mais d'accompagner la gestion de la sortie de crise. Cela débouche sur l'Accord politique de Ouagadougou. Nord et Sud décident de faire la paix, et en particulier de s'entendre pour reconstruire l'armée et, comme contribution, un quota de 8 400 hommes est accordé aux FAFN. Comme je l'ai mentionné, le général Bakayoko avait, à ce moment-là, les pires difficultés à fournir la liste nominative qui lui était réclamée, et pour cause, on était loin du compte en termes d'effectif FAFN. Plus de la moitié de ces soldats n'existaient pas. Par la suite, on a su les inventer, avec les cousins, les neveux, les amis des com'zones... Dans cet effectif, beaucoup de soldats FAFN n'ont jamais participé au moindre combat.

En 2011, le président Ouattara a considéré très justement que le règlement des affaires sécuritaires était prioritaire. Le DDR, la RSS et la réconciliation devaient démarrer rapidement. Mais au-delà du déclaratoire sur la réconciliation, il n'y a jamais eu la moindre velléité de rapprochement entre factions au sein de l'armée. Les cadres ex-FANCI précédemment évoqués n'ont jamais eu la moindre opportunité de revenir aux affaires. La gendarmerie, en particulier, a durement payé sa sensibilité jugée pro-Gbagbo par le pouvoir.

Il fut néanmoins décidé d'un cadre général basé sur un système classique de reconstruction avec RSS et DDR. Le président Ouattara a fait appel à la coopération internationale et notamment à la coopération de sécurité et de défense française. Un projet général de remontée en puissance du dispositif sécuritaire, recommandant que l'effort premier soit mis sur les organismes de formation, a été proposé. La reprise de la formation concernait tous les niveaux de l'armée : militaires du rang, sous-officiers, officiers sortant d'académie militaire, officiers à mi-parcours et élite des officiers. Un choix vertueux sans nul doute, avec des résultats visibles et concrets à attendre, mais sur le long terme.

Qu'est-ce qu'une Réforme du secteur de la sécurité (RSS) ?

BCB : La Réforme du secteur de la sécurité est un processus qui vise à rebâtir le système de sécurité et de défense d'un pays dans un contexte globalisé, en associant toutes les composantes du dit système. Il s'agit principalement de restructurer les quatre piliers sécurité-défense que sont les forces armées, la police, la gendarmerie et la protection civile. Une RSS vertueuse se déroule en

deux temps : d'abord, la restructuration de chaque pilier, puis la coordination entre les piliers de manière à ce que cette mise en synergie démultiplie les effets des capacités de chaque pilier. Il faut d'abord prendre les bonnes orientations. Un processus dit de « livre blanc » permet de répondre à ce défi. Il convient de se poser trois grandes questions.

(1) Quels sont les intérêts à protéger et, parallèlement, face à quelles menaces faut-il les protéger ? C'est le QUOI. Un catalogue exhaustif doit être dressé, brossant large, et incluant aussi, par-delà les questions proprement sécuritaires, les intérêts économiques, culturels... Le même exercice doit être fait pour les menaces, avec la même ouverture d'esprit.

(2) Quelles missions faut-il remplir pour protéger les intérêts déterminés face aux menaces recensées ? C'est le COMMENT. Un catalogue complet des missions doit être établi.

(3) Enfin, pour remplir ces missions, quels types de forces sont nécessaires ? De quel effectif a-t-on besoin ? Quelles formations faut-il assurer ? Comment faut-il équiper les forces, etc. ? C'est le AVEC QUOI.

Si le processus est mené à son terme de façon correcte, chaque soldat sait exactement à quoi il sert dans l'ensemble du dispositif. Ainsi évite-t-on d'avoir des forces redondantes ou des failles capacitaires.

MMG : Combien d'hommes comptait l'armée en 2011 ?

BCB : 22 000 hommes environ – ce qui correspond aux quotas de l'accord de Ouagadougou – dont 8 400 FAFN. Tous les effectifs en supplément, les autres ex-combattants au nombre de 74 000 hommes, ont été orientés vers le DDR pour un retour dans la société civile.

Les années qui ont suivi ont été propices pour faire effort sur la formation. Dire que toutes les troupes en aient bénéficié, ce n'est pas certain car il a fallu d'abord remettre progressivement en place les centres de formation. Par exemple, un centre de formation pour les militaires du rang a été monté à Séguéla en 2014. Il était projeté d'y faire tourner toutes les unités de l'armée par rotation pour qu'elles bénéficient de stages de remise à niveau, jugés prioritaires. Excellent choix. Malheureusement, dans l'exécution, il n'a pas été fait montre de l'opiniâtreté nécessaire...

MMG : Comment s'est déroulée, globalement, la gestion de sortie de crise ?

BCB : Le président Ouattara était soucieux de régler la question sécuritaire avant l'échéance majeure que représentait pour le pays l'élection présidentielle fin 2015. Il voulait que la situation sécuritaire soit réglée pour avoir de saines conditions permettant de conduire un processus électoral apaisé. Une limite temporelle a donc été fixée et les outils permettant de gérer la sortie de crise

ont été mis en place en conséquence, le tout soutenu par une très forte volonté du président. Celle-ci s'est matérialisée notamment par la décision de financer sur budget ivoirien les premières actions relatives à la sortie de crise, condition impérative pour démarrer tout de suite les actions concrètes et atteindre l'objectif à temps. Ce fut le cas pour le DDR, au moins au départ du processus. Cet engagement présidentiel a permis de lancer la machine. De plus, cela a aussi matérialisé l'appropriation par le pays de la gestion de sa sortie de crise. Le président s'est emparé du processus, laissant à la communauté internationale le rôle d'accompagnement et non d'imposition du processus de sortie de crise. Parallèlement, il a eu souci de doter le pays de structures de commandement permettant de contrôler le tout. Ont ainsi été créés le Conseil national de sécurité (CNS) et le Conseil national du renseignement (CNR). Le CNS, coordonné par la présidence – choix tout à fait légitime –, se réunissait toutes les semaines, par souci de suivre au plus près toutes les affaires relatives à la sortie de crise.

Le DDR : profil des ex-combattants

MMG : La RSS est-elle venue avant le DDR ?

BCB : Dans un processus de sortie de crise, RSS, DDR et réconciliation doivent aller de pair. Ce sont les trois inévitables questions auxquelles on est confronté dans ce contexte, à résoudre immédiatement, simultanément et de manière coordonnée. Aucun pilier n'est prioritaire sur les autres, tout simplement parce qu'ils sont liés entre eux. Comment peut-on reconstruire l'armée future dans le cadre de la RSS si les effectifs en trop n'ont pas été déterminés, puis dégagés vers le DDR ? Tout est lié. Comme on le sait, en contexte de crise, chaque partie engrange un maximum d'effectifs pour être la plus forte au moment du combat. Mais quand la crise s'achève et que le pays se réconcilie, on se retrouve avec des effectifs pléthoriques, comme cela a été le cas en Côte d'Ivoire. Il a ainsi fallu dégager des forces armées les 74 000 ex-combattants en trop pour arriver à l'effectif jugé nécessaire au sein des FRCI, soit 22 000 militaires. En gardant au sein des FRCI tous les combattants ayant participé à la crise, la RSS aurait été plombée d'entrée de jeu puisque les effectifs n'auraient plus été en adéquation avec les besoins nécessaires déterminés lors de l'étude RSS.

MMG : Le DDR post-2011 a-t-il intégré ou réussi à intégrer les combattants pro-Gbagbo qui auraient pu craindre des représailles en se dévoilant ?

BCB : Ils avaient des craintes, en effet, au moins en début de DDR. Il faut d'abord rappeler que le DDR est un processus basé sur le volontariat. Vous ne pouvez pas obliger un ex-combattant à rejoindre le processus. Il faut le convaincre. On a donc fait savoir à tous que le DDR était un processus prévu

pour tous les ex-combattants, où chacun bénéficiait des mêmes dispositions, d'où que l'on vienne.

Le contact permanent entre ex-combattants a participé à la mise en confiance de ceux qui étaient les plus réticents. Le témoignage des premiers réintégrés a beaucoup aidé. On s'était d'ailleurs mis en capacité de pouvoir être en contact permanent avec tous les ex-combattants grâce à une ligne verte.

Schématiquement, le DDR s'est déroulé sur trois années. En 2013, l'essentiel des 27 000 bénéficiaires traités venait du Nord. En 2014, sur les 24 000 pris en compte, une bonne partie était des anciens patriotes originaires du sud-ouest et d'Abidjan, et en 2015, sur les 19 000 inscrits au DDR, la tendance de participation des pro-Gbagbo s'est confirmée. En fait, il y a eu mise en confiance progressive des ex-combattants originaires du clan perdant.

On peut distinguer trois grands groupes d'ex-combattants. Un tiers – 25 000 environ – était des anciens FAFN. Un deuxième tiers était ceux que l'on a appelé les « jeunes associés ». Alors que de nombreux FAFN ont vécu les dix ans de crise en brousse, étaient plutôt âgés, mariés, en charge de famille, à l'inverse les « jeunes associés » – comme leur nom l'indique – étaient plutôt jeunes et non engagés familialement. Originaires d'Abidjan, ce sont les « combattants de la dernière heure », qui pour beaucoup n'ont connu que la crise postélectorale et encore dans ses dernières semaines, voire ses derniers jours. En traversant les quartiers, notamment Abobo où la population est plutôt originaire du Nord, les FAFN ont engrangé beaucoup d'effectifs qu'ils ne maîtrisaient absolument pas. Beaucoup de jeunes oisifs se sont spontanément joints aux troupes qui passaient. L'un des com'zones m'a raconté être entré dans Abobo avec 300 hommes environ, devenus 4 000 à la sortie, comme dans le *Cid...* Il a fallu ensuite statuer sur le sort de ces recrues de circonstance qui réclamaient le statut d'ex-combattants. Enfin, le dernier tiers – 22 000 à 23 000 personnes – était formé par les miliciens originaires de l'Ouest et les patriotes d'Abidjan, tous pro-Gbagbo.

Au passage donc, il a fallu résoudre l'épineuse question du traitement d'ex-combattants très différents entre eux. Doit-on accorder les mêmes droits à un « jeune associé », qui n'a connu que quelques jours de crise, et à un ex-combattant FAFN qui a passé dix ans en brousse ? Le président Ouattara a considéré à leur sujet qu'étant tous Ivoiriens, il faudrait bien les former un jour ou l'autre au plan professionnel, quel que soit leur statut. Aussi a-t-il décidé que tous bénéficieraient du DDR.

De même, les effectifs exacts des ex-combattants ont été très difficiles à cerner. Les gestionnaires du DDR ne voulaient pas avoir à supporter la pression d'individus réclamant à cor et à cri le statut d'ex-combattants. Un processus fut donc mis au point. Il a été demandé à tous les anciens chefs militaires de dresser la liste de leurs subordonnés durant la crise et d'engager leur signature sur leurs listes nominatives. Aussi, quand un gestionnaire du DDR était confronté à un jeune mécontent de ne pas figurer sur nos listes, il lui demandait le nom du chef sous lequel il avait combattu, et si son nom n'y figurait pas, la requête était

déboutée. Une commission de rattrapage a néanmoins été créée en parallèle pour les cas qui n'étaient pas très clairs, composée de représentants de l'ADDR, de l'ONUCI et des FRCI. Les individus prétendant avoir été ex-combattants étaient auditionnés par la commission et, en cinq questions un peu ciblées, on savait à qui on avait à faire. Cela a permis de rattraper quelques dizaines de vrais ex-combattants et surtout de démasquer quelques centaines d'imposteurs.

En octobre 2013, quand les chefs militaires ont eu fini de dresser leurs listes, le total des ex-combattants s'élevait à 109 000. En vérifiant nom par nom, il a été noté des doublons, voire des triplons, car des ex-combattants avaient combattu, par exemple, sous les ordres de différents com'zones. La numérisation de la base de données a permis de disposer d'un outil extrêmement précieux pour y voir plus clair. Chaque ex-combattant était tracé géographiquement. On pouvait savoir d'où il venait, qui avait été son chef, ce qu'il avait fait pendant la crise, etc. Cet outil informatique a été essentiel dans la gestion du DDR. Après minutieuse vérification, le nombre des combattants a été ramené à 74 000.

MMG : Avez-vous pris en compte des ex-combattants qui avaient commis des actes de violence pouvant relever de la justice ?

BCB : Bien sûr que non. Il n'y a pas eu d'impasse sur la question, ne serait-ce que parce que l'ONU, mais aussi l'Union européenne, qui n'imposaient plus mais accompagnaient le DDR, exigeaient à très juste titre un traçage juridique de chaque ex-combattant. Les ex-combattants qui ont du sang sur les mains ne peuvent bénéficier des programmes financés par la communauté internationale. Chaque nom était certifié par le ministère ivoirien de la Justice, puis transmis à l'ONUCI avant d'arriver au DDR.

MMG : Y a-t-il eu aussi des femmes concernées par le DDR ?

BCB : Beaucoup, notamment au sein des FAFN. 6 000 des 74 000 ex-combattants étaient des femmes, soit 8 % du total. La plupart de ces femmes étaient originaires du Nord. L'ADDR a dû prendre en compte la dimension « genre » pour l'exercice de sa mission.

MMG : Les ex-combattants réfugiés au Ghana et au Liberia n'ont pas été pris en compte ?

BCB : Au Ghana, il n'y avait pas d'ex-combattants réfugiés. En revanche, il y en avait un certain nombre au Liberia – environ 2 000, essentiellement originaires de l'ouest ivoirien – et une mission de l'ADDR a été envoyée dans ce pays pour les sensibiliser à un retour. Malheureusement, l'épidémie d'Ebola a eu pour conséquence la fermeture en 2015 des frontières entre les deux pays, alors que pas mal d'entre eux étaient prêts à rentrer.

À noter également que le DDR n'a pas pris en compte les 8 400 FAFN qui représentaient le quota accordé aux FAFN pour construire l'armée future – les FRCI, au titre des accords de Ouagadougou –, pas plus que les anciens FANCI qui formaient l'ossature des troupes FRCI.

Un DDR original, à l'ivoirienne !

La gestion de sortie de crise, au moins dans son volet DDR, a été une affaire ivoirienne, menée par les Ivoiriens qui ont sollicité l'accompagnement de la communauté internationale, dont l'ONU. L'organisation n'a pu ainsi imposer ses schémas dogmatiques habituels concoctés depuis New York sur les processus de sortie de crise. Il y a eu réellement appropriation de la gestion du processus par la partie ivoirienne. L'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (ADDR) était bien un outil ivoirien, tenu par un directeur ivoirien dépendant de la présidence. J'étais le conseiller de ce directeur. Il avait un contact direct avec le président Ouattara qu'il rencontrait fréquemment. Il rendait compte au Conseil national de sécurité de l'état d'avancée du DDR. Le DDR ivoirien est ainsi sorti des schémas classiques imposés par l'ONU, comme c'est le cas aujourd'hui au Mali et en Centrafrique. Les Ivoiriens ont fait valoir et imposé, par exemple, l'étape de la resocialisation qu'ils considéraient comme nécessaire, étape qui n'existait pas dans les processus DDR menés par l'ONU jusqu'alors. Ils ont aussi mené un gros effort de dialogue avec la communauté internationale. Tous les semestres, une réunion de niveau stratégique, et tous les mois, une réunion de niveau technique, réunissaient tous les acteurs du DDR, ivoiriens et extérieurs. Au cours de ces réunions, l'état du DDR était passé en revue, et plus que les succès, c'étaient les difficultés rencontrées qui étaient exposées. Partager ses difficultés plutôt que les cacher : cet effort de transparence vis-à-vis de la communauté internationale a été très apprécié et a notablement participé à la mise en confiance progressive des partenaires techniques et financiers, qui s'étaient montrés très méfiants au départ.

MMG : Pourquoi cette méfiance ?

BCB : La méfiance ne concernait pas le principe du DDR. Après une longue crise, le DDR s'impose, tout le monde en comprend la nécessité. C'est même l'une des missions sacrées de l'ONU. C'est à ce point important que toute mission de l'ONU en pays en crise dispose d'un bureau DDR et d'un bureau RSS : c'était le cas en Côte d'Ivoire depuis 2004. La méfiance ne venait donc pas du processus lui-même mais du fait qu'on en était au troisième DDR ivoirien et que les deux exercices précédents avaient coûté très cher pour un résultat quasi nul. Le premier DDR avait été lancé en 2004, au moment de l'installation de l'ONUCI en Côte d'Ivoire. Le deuxième DDR fut mis en chantier après les accords politiques de Ouagadougou en 2007. Beaucoup de financements y ont

été engloutis. On passait son temps à inaugurer de très coûteux centres de profilage qui ne profilaient personne.

Le troisième DDR ivoirien a été globalement un succès là où tous les processus de ce type ont échoué en Afrique, et deux raisons l'expliquent à mon sens, au-delà du soutien inconditionnel du président Ouattara et de l'appropriation ivoirienne du processus. D'abord, le choix d'introduire une phase additionnelle en début de processus de réintégration – la resocialisation – s'est avéré être un atout gagnant. Ensuite, l'idée était bonne de travailler en matière d'insertion en cohérence avec la réalité de l'activité économique du pays et notamment le secteur privé mais surtout les pistes qu'offre le secteur informel, à condition de prendre certaines précautions.

Les centres de resocialisation du DDR

Le DDR de 2013-2015 a été mis à profit pour appliquer des idées nouvelles, notamment la resocialisation. L'idée est venue parce que la crise ivoirienne avait duré longtemps. Dix ans ! Beaucoup d'ex-combattants ayant passé dix ans en brousse avaient adopté des comportements inquiétants. Ces individus étaient totalement déstructurés. Cela étant, non payés et livrés à eux-mêmes, la tentation était forte de se servir. Quoi qu'il en soit, il en est résulté une très grosse crainte des populations, des politiques, du milieu économique, de voir revenir ces ex-combattants, et aussi une très grosse inquiétude des ex-combattants eux-mêmes, terrorisés à l'idée d'affronter le regard des populations qu'ils avaient si mal considérées. Donc rupture totale avec les milieux au sein desquels on était censé les réintégrer. Il se trouve qu'à Madagascar j'avais déjà monté un projet de service civique pour la jeunesse comprenant au départ une phase de formation civique et citoyenne censée faire réfléchir les jeunes sur les valeurs repères du pays, sur les fondements du comportement citoyen, sur l'opportunité exceptionnelle que représentait pour eux l'expérience qu'ils allaient vivre, le tout dispensé dans un programme basé sur la cohésion, l'entraide et la solidarité. C'est autour de cette idée qu'a été bâti le programme dit de « resocialisation ». On s'est dit qu'avant de donner une formation professionnelle et de réinsérer des ex-combattants qui avaient passé dix années en brousse, il fallait impérativement une phase pour préparer les esprits. On s'est dit qu'il fallait les isoler et créer une sorte de sas par lequel tous passeraient indistinctement, pour les aider à fermer la porte sur ce qu'ils avaient fait pendant la crise et à ouvrir la porte sur ce qu'ils pourraient faire dans l'avenir pour se réinsérer.

Cinq camps de resocialisation ont été montés, isolés de tout, avec une capacité totale d'environ 3 200 ex-combattants. Le stage durait un mois car le temps était compté puisqu'il fallait en finir avant l'élection présidentielle de fin 2015. Au cours de ce mois, l'ex-combattant était coupé du monde extérieur, livré à notre totale influence. Dès qu'il exprimait son volontariat pour suivre le processus DDR, après la période de sensibilisation, l'ex-combattant posait son arme, son portable et après sa démobilisation administrative montait dans

un car pour rejoindre un camp de resocialisation. Là, les ex-combattants de tous bords étaient mélangés. C'est volontairement que ce premier brassage était réalisé entre ex-combattants qui parfois s'étaient combattus. Tout cela encadré par des gendarmes ivoiriens formés à cet effet pour assurer la sécurité et le fonctionnement général du camp.

Le programme comportait trois volets, d'abord la ré-acquisition des repères citoyens ; puis la cohésion, l'entraide et la solidarité ; enfin, la préparation à l'activité future. Le premier volet proposait divers modules sur le comportement citoyen, sur la gestion de la cellule familiale et autres, animés par des experts de l'ONU, du CICR ou des psychologues, qui conduisaient des thérapies de groupe et, pour les cas les plus graves, des thérapies individuelles. Les cas les plus graves – plusieurs dizaines d'ex-combattants – ont continué à être suivis après le stage, de manière régulière et sur le temps long.

Le deuxième volet a organisé de nombreux programmes de cohésion. Un exemple type : le parcours de groupe. On forme un groupe de dix personnes que l'on confronte à des obstacles, qu'ils ne peuvent surmonter que s'ils s'entraident. Cela marche à tous les coups et crée une cohésion très forte au sein du groupe. On a organisé des rencontres de sport collectif où, habilement, on place des gens du Nord et du Sud dans la même équipe. On ne reconstitue surtout pas des équipes du Nord contre des équipes du Sud !

DDR : le défi de la réinsertion professionnelle

Le troisième volet du stage était consacré à la préparation à la vie future. Le succès du DDR ivoirien tient pour partie à l'effort investi dans l'insertion. L'ex-combattant, déstructuré, manquant de confiance, ne sait pas quel métier exercer. On a organisé des rencontres avec des représentants du monde professionnel et des ex-combattants reconvertis, en activité, pour en parler. L'objectif était de faire réfléchir les ex-combattants à leurs compétences et possibilités, étant entendu qu'au bout d'un mois il fallait qu'ils aient opéré un choix afin qu'on puisse les orienter immédiatement vers une formation professionnelle.

En matière de formation, on a eu, pour l'anecdote, des propositions étonnantes. Le patron de KPMG, grand cabinet d'audit et de conseil, a, par exemple, offert six places à six ex-combattants bacheliers, volontaires pour devenir comptables au terme d'une formation de six mois. 6 % des ex-combattants étaient bacheliers ou titulaires d'un diplôme post-bac – on a même eu un doctorant. Cela paraît peu, mais en chiffres absolus, c'est plus de 4 000 personnes. Au bas de l'échelle scolaire, 30 % des ex-combattants étaient analphabètes, pour lesquels un début de programme d'alphabetisation a été introduit au cours du stage. Les autres démobilisés étaient entre ces deux niveaux.

Après discussion avec le secteur privé, on a vite réalisé qu'il ne pourrait pas à lui seul réintégrer près de 70 000 ex-combattants en moins de trois ans. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille délaissé le secteur privé, car il a son rôle à jouer dans la sortie de crise. Et, de fait, il s'est impliqué, non seulement

en matière d'embauche mais aussi en d'autres domaines comme la formation, l'apprentissage, le parrainage, le soutien financier ou l'achat de service « origine ex-combattants ». Le groupe SIFCA³ a été le premier à nous tendre la main, à montrer qu'il était possible de participer à la formation, puis à l'embauche, d'ex-combattants, d'autres entreprises ont suivi. Deux compagnies ont acheté du service « origine ex-combattants ». Le premier est le groupe OLAM (relevant du groupe SIFCA) qui a proposé d'acheter la production de riz d'origine ex-combattants, au prix du marché. Ce n'est pas de l'embauche directe, mais cela a été une aide considérable pour les ex-combattants reconvertis à la riziculture. La deuxième a été la SOTRA, la compagnie de transport qui possède 1 200 bus à Abidjan. Ces bus ne bénéficiaient pas de service de lavage. Une société de lavage a été montée avec la SOTRA et 150 ex-combattants. Ces différents partenariats public-privé ont été une grande première pour un processus DDR. Ils ont permis d'intégrer 2 % des ex-combattants dans le secteur privé, soit 1 500 personnes. À l'échelle du marché de l'emploi en Côte d'Ivoire, c'est colossal.

Pour les autres, les 98 % restants, on s'est penché sur la réalité de l'activité économique en Côte d'Ivoire qui relève pour 82 % de l'informel : les petits métiers pratiqués sur le trottoir, proche de la débrouille, activités non reconnues par l'État et sur lesquelles il n'a aucune prise. On sait trop hélas combien ces activités mettent ceux qui les pratiquent en situation de précarité ; on sait aussi qu'une infortune dans la famille peut les faire plonger très rapidement dans la misère absolue. Équation infernale. Quand on doit insérer des dizaines de milliers d'ex-combattants en très peu de temps, on ne peut pas échapper à l'informel – réalité de l'activité économique du pays – et dans le même temps, on ne peut pas plonger délibérément des individus dans ce statut précaire...

Pour résoudre ce dilemme, il a été décidé de s'appuyer sur ces petits métiers, mais de prendre des dispositions pour en faire des activités d'auto-emploi génératrices de revenus qui soient valorisées, reconnues et sécurisées. Des outils ont été imaginés pour cela : bancarisation assortie d'une pédagogie de gestion d'un compte ; formation systématique et reconnue par l'organisme d'État ; inscription de l'activité exercée à la chambre des métiers ; et couverture sociale avec inscription à l'Assurance maladie universelle (AMU). Ces outils donnent à l'activité informelle de départ un autre visage. Elle devient une activité d'auto-emploi qui permet de faire vivre une famille dignement.

Ces efforts d'insertion ont été menés à l'échelle de tout le territoire national. L'ADDR était présente partout grâce à ses bureaux et antennes installés avec cohérence, en tenant compte notamment des zones sensibles, comme à l'Ouest : c'est là que l'ADDR était la mieux représentée sur le terrain.

MMG : Les ex-combattants passés par le DDR sont-ils désormais bien réintégrés ou pourraient-ils replonger ?

BCB : Les résultats obtenus ont dépassé nos espérances. Les tensions observées en début de phase retombaient vite, et les ex-combattants sortant de

resocialisation étaient transformés, très mobilisés et motivés pour suivre leur formation professionnelle qui suivait. La plupart d'entre eux ont tiré les leçons de leur participation à la crise. Et, pour beaucoup, on ne les reprendra plus à ce piège, d'autant qu'ils ont vu leurs chefs s'en mettre plein les poches pendant qu'eux traînaient leur misère. Quand les ex-combattants sont bien insérés, pour moi, le processus est irréversible : on ne retrouvera plus ces ex-combattants-là dans une crise. Il y a des témoignages poignants pour le confirmer. Bien évidemment, tous n'ont pas été parfaitement réintégrés et les détracteurs mal intentionnés vous présenteront plusieurs milliers d'ex-combattants pour lesquels cela a été difficile, mais cela est bien loin de concerner la majorité. Après tout, comme on dit au bord de la lagune : « L'arbre qui tombe tout le monde l'entend, mais la forêt qui pousse, elle, ne fait pas de bruit. » Mais pour bien comprendre le DDR, il faut revenir à la chronologie de la démobilisation.

Un DDR en trois vagues

Pour simplifier, le DDR s'est déroulé sur trois années en trois vagues. La première vague a concerné ceux qu'on a appelés les volontaires et les enthousiastes : ceux qui en avaient assez de leur état d'ex-combattants, qui savaient ce qu'ils voulaient faire, qui voulaient reprendre leur ancien métier et qui comprenaient que le DDR les aiderait à y parvenir dans de bonnes conditions. D'autres volontaires et enthousiastes ont bénéficié de 6 400 postes ouverts à la fonction publique, non pas militaire mais civile : douane, protection civile, administration pénitentiaire, eaux et forêts. 1 500 ex-combattants, par exemple, ont été formés pour devenir un nouveau corps de pompiers civils, corps inexistant avant la crise. Pour ces individus qui réalisaient leur rêve de devenir fonctionnaires civils, il n'y avait aucun problème de motivation.

Ces opportunités de placement dans la fonction publique sont précieuses en début de DDR. Quand on commence un DDR, il faut en effet tout créer, en lançant la machine dès que possible. Autant dire qu'il y a intérêt à commencer par le plus facile. Car ces ex-combattants déchargent le DDR du problème de leur insertion, puisqu'ils deviennent fonctionnaires civils. Ces démobilisés de la première année n'ont pas bénéficié du stage de resocialisation, qui n'a été créé que plus tard, en janvier 2014. On a cru naïvement que ces volontaires et enthousiastes ne créeraient pas de problème puisqu'ils ont été bien casés. Ce fut une profonde erreur car dans la douane, l'administration pénitentiaire⁴ et les eaux et forêts, ils ont semé le désordre parce qu'ils n'avaient pas bénéficié de cette reprise en main morale. Cela plaide, dans un DDR, pour une resocialisation globale et systématique pour tout le monde, y compris ceux qui sont motivés.

Puis, début 2014, on a constaté un tarissement du volontariat : les ex-combattants hésitaient à se présenter à l'ADDR. La deuxième vague du DDR

3. Grand groupe ivoirien spécialisé dans l'agro-industriel fondé par

Pierre Billon en 1964.

4. Voir l'article de Frédéric Le Marcis, p. 85.

a concerné ces hésitants. C'est à cette époque qu'ont été créés les camps de resocialisation et d'autres outils pour rassurer ces personnes. En particulier, on s'est aperçu que les ex-combattants dits « patriotes », du clan Gbagbo, étaient en retrait : on a fait une sensibilisation spécifique pour les mettre en confiance. Cela a plutôt bien fonctionné, grâce à l'appui du bouche-à-oreille entre ex-combattants : les hésitants se sont progressivement décidés. Fin 2014, la mécanique était alors bien huilée, même si rien n'était facile et qu'il fallait une constante vigilance et un travail acharné. Le DDR marchait bien.

Puis, début 2015, nouveau tarissement. On avait pris en charge 52 000 ex-combattants, il en restait 22 000 qui ne se présentaient pas. On ne comprenait pas pourquoi. On a mis en place un dispositif à base d'ex-combattants « informateurs », qui travaillaient pour nous et nous rapportaient l'état d'esprit des communautés d'ex-combattants. Cet outil nous a renseignés sur l'état d'esprit des derniers ex-combattants FAFN non encore démobilisés et de leurs com'zones, qui avaient décidément du mal à partir. Pour mémoire, début 2015, quatre ans après la crise postélectorale, il y avait encore des bâtiments publics et privés occupés illégalement par des ex-FAFN. Ces bâtiments étaient gérés par les com'zones et accueillaient des ex-combattants qui leur étaient particulièrement fidèles, avec leurs familles. On s'est aperçu que ces com'zones avaient passé un pacte avec ces ex-combattants, leur disant : « N'allez pas au DDR, on vous raconte n'importe quoi, nous on sait qu'au final, vous allez être pris dans l'armée » – le rêve de tous ! Les com'zones disaient encore : « Nous, on s'occupe de vous, on vous loge, on vous nourrit mais, en contrepartie, vous travaillez pour nous. » Ainsi, jusque début 2015, beaucoup de checkpoints, de magasins, de parking, etc., étaient-ils surveillés par ces ex-combattants actionnés par les com'zones prétendant offrir un service de sécurité, alors que ce n'était qu'un gigantesque système de racket. On a appelé ces ex-combattants les « irréductibles » !

On a convaincu le président Ouattara de s'adresser à eux pour leur délivrer trois messages, ce qu'il fit au cours d'un meeting à Katiola en mars 2015. Il les a directement apostrophés en leur disant, en substance : « Ceux qui vous disent que vous entrerez dans l'armée sont des menteurs, moi, je vous le dis, vous n'avez pas de place dans l'armée. Votre seule alternative et votre seule chance aujourd'hui, c'est le DDR. Rejoignez-le vite parce que le processus s'achèvera fin juin 2015. Après cette date, vous passerez du statut d'ex-combattants à bandits de grand chemin si vous portez une arme, et vous serez alors traités comme tels. Vous n'avez donc plus que trois mois pour vous inscrire à l'ADDR. »

Ce message a été très bien entendu et on a monté, avec les FRCI, accompagnés des com'zones concernés, un programme accéléré de récupération et de restitution des sites civils et militaires, l'opération « Bonheur ». Ainsi, début mai 2015, des bâtiments de l'université à Port-Bouët, puis tous les autres sites ont pu être restitués, cela a été fortement médiatisé. Au début de la première opération, cela s'est mal passé, la tension était très forte : les combattants étaient fous furieux contre leurs com'zones. Cela a duré deux ou trois jours,

nous étions très vigilants. Puis les choses se sont calmées progressivement, les ex-combattants ont compris et par la suite, nous n'avons plus eu de problèmes – enfin, on pensait qu'il n'y aurait plus de problème...

Les com'zones ont été fortement décrédibilisés vis-à-vis de leurs anciennes troupes durant cette période et je pensais même qu'il fallait profiter de cette dynamique pour abandonner définitivement le système des com'zones. Malheureusement, quand il y a eu les premières mutineries en janvier 2017, ils ont été remis au centre du jeu, pire, on leur a même donné du galon. Ce choix de les remettre en selle a été à mon sens catastrophique. D'autant qu'ils occupent des postes à responsabilité pour lesquels ils n'ont pas été formés et pour lesquels ils sont loin d'avoir le niveau de compétence requis, même s'ils sont passés par des stages de soi-disant remise à niveau. Cette remise en selle du système com'zone ne fait que renforcer un peu plus les dispositifs de type garde prétorienne d'un régime qui cherche à se protéger car, comme on le sait, les com'zones sont tous originaires du Nord.

Bref, courant 2015, on démobilise le dernier groupe d'ex-combattants, les « irréductibles », et en faisant le décompte, il s'avère que cette population n'est pas de 22 000 mais 18 000 ex-combattants (sur l'écart de 4 000 hommes, voir ci-après). Presque tous se sont inscrits au DDR avant fin juin 2015. Mais la machine ADDR n'avait pas la capacité d'accueillir 18 000 hommes d'un coup. Un calendrier a donc été établi pour faire patienter les uns le temps de s'occuper des autres.

Sur ce arrive l'échéance des élections présidentielles d'octobre 2015. Tout s'est très bien déroulé, aucun problème sécuritaire, les ex-combattants n'ont pas levé le petit doigt. Il s'est ensuivi une réorientation profonde des priorités gouvernementales. On est passé du tout sécuritaire, de l'extrême vigilance portée aux questions sécuritaires, à un délaissement de ces affaires, parce que – semblait-il – les élections s'étant bien passées, la question sécuritaire pouvait être considérée comme réglée. Les dossiers sécuritaires ont donc été rangés et l'attention s'est concentrée sur les affaires, il n'y a plus eu que cela qui comptait. Au même moment, le directeur de l'ADDR a quitté ses fonctions, promu conseiller spécial du président, puis son directeur de cabinet. On a mis un de ses anciens subordonnés à la tête du DDR et les choses ont commencé à se déliter.

Il restait, en cours de traitement, les 18 000 derniers ex-combattants en cours de traitement, dont beaucoup des ex-FAFN et ex-« jeunes associés », proches des com'zones. Alors qu'il aurait fallu accorder une vigilance particulière à cette population sensible, ils n'en ont pas bénéficié. J'ai assisté à partir de juillet 2015 aux six premiers mois de leur traitement et suis parti en février 2016, prenant acte que le DDR ne faisait plus l'objet de la moindre priorité.

Au total, 70 000 ex-combattants ont donc exprimé leur volontariat pour bénéficier du DDR. Les 52 000 accueillis avant fin juin 2015 ont été l'objet d'attention et de vigilance. Pour les 18 000 restants, cela a été moins évident.

Ces ex-combattants restent encore très soumis à l'influence de leurs anciens chefs. Ils pourraient représenter aujourd'hui encore une capacité de nuisance sur laquelle pourraient s'appuyer des gens mal intentionnés. Ce n'est pas à négliger dans le futur.

MMG : Qui étaient les 4 000 ex-combattants qui figuraient sur vos listes mais ne se sont jamais présentés au DDR ?

BCB : D'abord, les morts. Certains des ex-combattants étaient inscrits depuis 2002. En tentant de les contacter par téléphone grâce à notre ligne verte, on a appris par un parent ou un voisin que tel ou tel était mort. On en a recensé plus de 1 000. Ensuite, certains n'avaient pas attendu le DDR pour se reconvertir et se sont réintégrés eux-mêmes. D'autres étaient en déplacement de longue durée hors de la Côte d'Ivoire, dans la sous-région ou en Europe. Un autre groupe ne voulait pas entendre parler du DDR et peut être assimilé au contingent des ex-combattants auto-réintégrés : ces personnes considéraient n'avoir pas besoin du DDR et fuyaient tout ce qui leur rappelait cette période. Restaient enfin ceux qui étaient réfugiés au Liberia, essentiellement des ex-patriotes, coincés du fait de la fermeture des frontières pour cause d'épidémie Ebola. Des dispositions spéciales ont été prises pour ce dernier cas, au moins sur papier.

Le désarmement

Au total, le DDR a récupéré l'équivalent de 40 000 armes environ, pour 70 000 ex-combattants : la première réaction de ceux qui connaissent mal le problème de l'armement en Afrique est de penser qu'il aurait fallu récupérer 70 000 armes puisque la condition du bénéfice des dispositions du DDR est de déposer une arme. Or, il était loin d'y avoir une arme par ex-combattant pendant la crise, à tout le moins chez les FAFN, armée de va-nu-pieds, mal équipée. En règle générale, pour un groupe de dix hommes il y avait deux ou trois kalachnikovs. Elles étaient tenues par les hommes de tête du groupe et, quand survenait une défaillance, l'un de ceux qui était derrière prenait la relève. Pour autant, il ne faut pas donner le sentiment que toutes les armes ont été collectées. Hélas, il y a l'héritage des conflits voisins, avec des frontières peu ou pas surveillées par lesquelles tout transite. À cela, il faut ajouter l'attitude de quelques dignitaires du régime, entretenant des stocks d'armes impressionnants au cas où... Bref, contrôler les armes en Côte d'Ivoire est un exercice quasi impossible.

Pourquoi donc si peu d'armes déposées alors qu'il y en a beaucoup qui circulent en Côte d'Ivoire, aujourd'hui encore, n'en doutons pas. Les principales sources d'approvisionnement découlent des conséquences des guerres du Liberia et de la Sierra Leone, et plus récemment de l'effondrement de la Libye, dont les arsenaux ont été démantelés et se sont répandus dans toute l'Afrique de l'Ouest et une partie de l'Afrique centrale. Par ailleurs, un des facteurs d'explication du faible nombre d'armes collectées tient aussi au fait que, dans

certaines régions de Côte d'Ivoire, en particulier dans l'Ouest, l'armement n'est pas détenu par l'individu mais par la communauté. L'armement est communautaire. Ce phénomène s'observe surtout dans les campagnes, car dans les villes l'emprise générationnelle s'est perdue. Ainsi, quand un événement se produit et qu'il faut se défendre, c'est la communauté qui arme les jeunes. Mais, à l'issue, les armes reviennent à la communauté. Ce sont donc les anciens qui maîtrisent l'armement. Quand on s'en est rendu compte, on a monté des programmes de désarmement communautaire dans lequel on a proposé d'échanger la réalisation de chantiers d'intérêt communautaire à proportion du volume d'armes rendues. En clair : « Tu me donnes dix armes, je te repeins l'école ; tu me donnes dix mille armes, je te construis une université. »

Les mutineries de 2014 et 2017

MMG : Comment comprendre les mutineries de 2014 et 2017 ?

BCB : Les acteurs de ces mutineries sont des militaires en activité, donc non concernés par le DDR. La tentative de ralliement ici et là d'ex-combattants – notamment les « irréductibles » de la dernière vague, mal pris en charge par le DDR, et pour certains facilement manipulables – est une conséquence de ces mutineries : ceux qui provoquent une déstabilisation veulent porter la contestation le plus loin possible, pensant que le pouvoir ne les prend pas au sérieux.

Ces mutins relèvent de deux groupes. Le premier, d'environ 400 hommes, était composé de soldats FANCI originaires du Nord qui ont déserté en 2002 pour rejoindre les FAFN. Considérés comme déserteurs, ils cessèrent dès lors d'être rémunérés. Au lendemain de la crise postélectorale en 2011, l'autorité s'est adressée à eux en leur disant qu'elle les considérait non pas comme déserteurs, mais comme des soldats ralliés de la première heure. Il leur fût alors promis de régler la totalité de leurs soldes impayées depuis septembre 2002. Le deuxième groupe est formé par les 8 400 soldats FAFN correspondant au quota de cette faction pour recomposer l'armée future, disposition décidée par les accords politiques de Ouagadougou en mars 2007. Ces accords avaient prévu d'intégrer ces nouvelles troupes dans l'armée nationale en janvier 2009, mais cela ne put se faire qu'à l'issue de la crise postélectorale. En 2011, il leur fût également promis de régler leurs soldes depuis janvier 2009. Ces promesses sont à la base des mutineries, sur lesquelles se sont surajoutées par la suite des primes soi-disant ECOMOG dont le détail n'a pas été livré et dont le montant a fortement augmenté au fil du temps, pour atteindre la somme colossale de 12 millions de francs CFA. Le fond de l'histoire est en fait ce rattrapage de soldes et cela concerne tous ces ex-combattants qui ont eu la chance de pouvoir réintégrer l'armée nationale, ce dont rêvaient les 70 000 ex-combattants traités par l'ADDR. Désormais, il semble que des ex-combattants non réintégrés

dans l'armée nationale, donc passés dans les mains de l'ADDR, réclament eux aussi une prime ECOMOG d'un montant de 18 millions de francs CFA. Il en est ainsi de la « Cellule 39 », du nom des premiers chiffres de leur numéro de matricule⁵.

Il y a eu une première mutinerie en novembre 2014. L'élection présidentielle devait se tenir un an plus tard et il est loisible de penser que les soldats se sont rappelés au bon souvenir de l'autorité en place pour parer à l'éventualité de sa non-reconduction en 2015. Le pouvoir a alors réitéré verbalement ses promesses mais seule une première tranche a été payée, pour calmer les troupes. Une deuxième vague de mutineries a commencé en janvier 2017, au moment de la mise en place de la III^e République. Les mutins ont estimé avoir été menés en bateau depuis 2011 et ont réclamé leur dû. Le pouvoir a fait le choix désastreux d'une soudaine fermeté avant de lâcher, mais en a profité pour remettre en selle les com'zones, qui ont tenté de négocier avec les mutins, essentiellement à Bouaké. Or, ces derniers avaient largement perdu de leur influence et je me rappelle par exemple que le commandant du 3^e régiment d'infanterie à Bouaké avait le plus grand mal à assumer son autorité car contesté par ses propres troupes. Les com'zones n'ont pas été en mesure de faire entendre raison aux contestataires, c'est une des raisons pour lesquelles, j'imagine, le pouvoir a cédé si vite.

MMG : Pourquoi les mutins ont-ils court-circuité la médiation de leurs chefs pour atteindre directement la présidence ? Pourquoi prendre les armes et paralyser tout le pays pour une revendication corporatiste ?

BCB : Parce que ces soldats sont tous des anciens FAFN, sans aucune formation à la base et donc sans éthique. Dans le cadre de la RSS, ils ont bénéficié de stages, mais cela a été loin d'être suffisant. Je rappelle qu'en plus ces soldats ne sont pas passés par l'ADDR, donc n'ont pas suivi les stages de resocialisation. Ils n'ont pas été démobilisés puisqu'ils ont réintégré l'armée. En fait, ils étaient les plus chanceux des ex-combattants puisque le problème de leur avenir professionnel était de fait réglé. Cette manière d'agir par la force, sans passer par la hiérarchie, est surtout un héritage direct du système com'zone. Les com'zones se sont imposés par la force et la peur qu'ils inspiraient. Les soldats FAFN se sont formés sur le tas en les suivant. Au total, la gestion des mutineries a été très mal jugée et il y a eu dans l'opinion publique des réactions du genre : « Donc, pour être considéré dans ce pays, il faut prendre les armes ou agir par la force et contester le pouvoir ! » Et comme les mutins ont eu gain de cause, cela a entraîné de multiples contestations dans la fonction publique.

MMG : Que ces quelque 8 400 mutins mal formés et mal disciplinés aient réussi à mener une action collective et à obtenir gain de cause auprès des autorités paraît bien étonnant. N'y a-t-il pas eu des têtes pensantes pour coordonner le mouvement ?

BCB : Cela paraît plus que vraisemblable qu'il y ait eu une part de manipulation. Il y a des individus qui sont capables de tirer des ficelles et de manipuler des groupes comme les 8 400 soldats ex-FAFN, ou du moins une bonne partie d'entre eux. Mais j'ai aussi noté que les ex-combattants, grâce à leur téléphone portable, sont connectés entre eux en permanence, y compris entre camps anciennement opposés. Il ne faut pas mésestimer ces outils. Ces hommes sont interconnectés et capables d'agir de façon groupée et coordonnée extrêmement vite.

Après, quel que soit votre bord, quand il y a des millions à la clé, vous devenez aussi contestataire que votre voisin. L'appât du gain endort les consciences. Ces militaires n'ont aucune éthique, leur motivation est vénale, ils n'ont aucun sens du service de l'État. Ces hommes n'ont aucun sentiment patriotique, alors même que le pouvoir en place partage leur sensibilité politique. Cela s'apparente à du mercenariat. On ne va pas loin avec une armée comme ça, c'est un outil faible et mal commandé, qui peut de ce fait se révéler dangereux pour le pouvoir.

MMG : Cette armée est-elle encore susceptible de faire des coups d'État ?

BCB : Non, je crois surtout cette armée capable de déstabiliser et de perturber très fortement la vie sociale et politique du pays. Il n'est pas sûr du tout qu'elle soit capable de remplir ses missions régaliennes, protection du pays, de la population, des frontières... Et je suis loin de croire, par exemple, qu'elle soit en mesure de porter une réponse crédible à la menace terroriste islamiste en terre ivoirienne.

Contexte sécuritaire et perspectives

MMG : Quel est le contexte sécuritaire actuel de la Côte d'Ivoire et quel impact pourrait-il avoir sur les forces armées dans les années à venir ?

BCB : Au plan régional, le contexte sécuritaire est marqué par une grande déstabilisation engendrée par le terrorisme et les trafics en tout genre, du trafic de drogue à celui des armes de petit calibre, en passant par la criminalité organisée. Le contexte sécuritaire de la Côte d'Ivoire ressemble de plus en plus à celui du Burkina Faso et à celui qui prévalait au Mali avant 2012. Face à ces périls, l'outil de sécurité et de défense ivoirien est extrêmement faible. L'armée ivoirienne est fragile parce qu'elle n'est pas réconciliée, parce que la formation n'est pas bien faite et parce qu'il n'y a pas de cohésion – la juxtaposition des deux forces opposées pendant la crise a primé sur la cohésion. Structurellement, des organismes échappent à l'armée, étant directement sous la coupe de la présidence, ce qui

5. Voir l'article de Kamina Diallo, p. 177.

créé une rivalité malsaine entre unités. L'armée est en partie mal commandée. Certains chefs d'unités importantes sont d'anciens com'zones, des officiers peu formés qui n'ont pas le niveau des responsabilités qu'ils détiennent, et qui sont parfois contestés par leurs troupes. Une armée divisée et mal commandée est dangereuse : l'armée ivoirienne aujourd'hui n'est pas fiable et dangereuse, c'est mon intime conviction.

MMG : Comment les forces armées pourraient-elles amorcer leur redressement ?

BCB : La gestion des ressources humaines est fondamentale pour un outil sécuritaire. Une armée vertueuse est une armée qui maîtrise ce qu'on appelle les trois flux de la gestion des ressources humaines : le flux entrant, le flux vivant et le flux sortant. C'est au niveau du flux entrant que se font les formations initiales, notamment en termes d'éthique, de cohésion, de respect de la loi et de la hiérarchie. C'est à ce moment que doivent s'ancrer les repères qui guideront le soldat tout au long de sa carrière. Et le recrutement doit se faire non seulement en pays dan ou baoulé mais à l'échelle de tout le pays : il faut donner à tout Ivoirien la même chance pour faire passer le message que la Côte d'Ivoire est une nation.

Le deuxième flux, le flux vivant, représente la durée de service, c'est donc celui qui dure le plus longtemps. Il faut assurer au soldat des formations régulières et continues adaptées à son grade tout au long du temps de service, notamment pour ceux qui prennent des responsabilités. Enfin, le flux sortant, c'est celui de la démobilisation. En règle générale, les militaires quittent l'armée encore relativement jeunes pour qu'ils soient remplacés constamment par du sang neuf, assurant ainsi que l'outil de défense est en forme physique. Mais, du coup, c'est une obligation pour l'armée d'aider ceux qui partent à se reconvertir. Dans le cas inverse, des individus qui se sentent abandonnés et qui ont eu une spécialité sécuritaire pourraient la transformer en capacité insécuritaire.

Or, dans l'outil de défense ivoirien, tout est perturbé. La RSS a été bâclée. Je vous laisse imaginer si, en 2012-2013, la RSS avait été menée sérieusement, si un bon « livre blanc » avait été établi, puis mis en œuvre, avec des piliers consolidés : forces armées, police, gendarmerie, protection civile. Si une bonne synergie entre piliers avait été assurée, avec une gestion saine des ressources humaines, vous imaginez où on en serait en 2017 ? On commencerait à recueillir les fruits de ces réformes. À mon sens, il faut relancer d'urgence la RSS, tout reprendre à la base. Mais il ne faut pas rêver, et sous réserve qu'il ne se passe rien de fâcheux d'ici là : les premiers bénéficiaires ne seraient engrangés que dans quatre ou cinq ans au mieux, quand une première génération d'officiers, de sous-officiers et de militaires du rang aurait été formée.

Bibliographie

Chelpi-den Hamer, M. (2015), « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) », *Hérodote*, vol 3, n° 158, p. 200-218.

Fofana, M. (2011), « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Comment une rébellion devient républicaine », *Politique africaine*, n° 122, p. 161-178.

Kieffer, G.A. (2000), « Armée ivoirienne : le refus du déclassement », *Politique africaine*, n° 78, p. 26-44.

Lebœuf, A. (2016), « La réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne », Paris, Les études de l'IFRI.

Ouattara, A. (2011), « Le coup d'État de décembre 1999 ou la fin de l'"exception militaire ivoirienne" : les mutations de l'armée ivoirienne depuis 1960 », in F. Akindès, (éd.), *Côte d'Ivoire. La réinvention de soi dans la violence*, Dakar, Codesria, p. 169-211.

Schiel, R., **Faulkner**, C., **Powell**, J. (2017), "Mutiny in Côte d'Ivoire", *Africa Spectrum*, vol. LII, n° 2, p. 103-115.